

lettre **DU** projet

Novembre 2016

9^e ARR^T

LA SOUDE
HAUTS DE
MAZARGUES

S
hm

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN



UN LIEU POUR TOUS

Ouverte au public en septembre, la nouvelle Maison de quartier des Hauts-de-Mazargues a été pensée pour réunir tous les habitants et tous les âges.

En poussant la porte, au rez-de-chaussée, on trouve un point d'accueil, des salles multi-activités, un pôle bureaux pour les associations et même un « dojo-amphithéâtre ».

Le premier étage est, lui, entièrement consacré aux très jeunes enfants, avec une crèche d'une vingtaine de places et plusieurs espaces dédiés, le tout prolongé en extérieur par un

jardin clos. Le bâtiment, signé par l'agence d'architectes M+N, a été conçu comme un lieu exemplaire de la démarche ÉcoQuartier mise en œuvre sur les Hauts-de-Mazargues. Faible consommateur d'énergie, il est inscrit dans la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM).

Et si l'équipement répond aussi bien aux attentes des riverains, c'est, pour partie, parce que sa programmation a été longuement discutée avec eux. La concertation a même été étendue au futur jardin public, côté sud de la Maison, actuellement en chantier et qui la complètera. Il devrait être livré au printemps 2017.

UN LABEL DE QUALITÉ

La nouvelle Maison de Quartier s'inscrit dans la continuité de la dynamique EcoQuartier. Elle est en effet le premier projet porté par la Ville de Marseille à être labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM). Ce label valorise la qualité architecturale et technique d'un bâtiment, notamment le fait d'être très économe en énergie. Une attention particulière est portée à l'isolation, aux matériaux utilisés, à l'ensoleillement... ce qui permet de diminuer les coûts de chauffage et de climatisation.

Ce label récompense aussi la dimension sociale de cet équipement, nouveau lieu de rencontre qui répond à un besoin important repéré de longue date sur le quartier, et sa conception avec les habitants.

La Maison de Quartier a obtenu le niveau argent du label BDM dans la phase conception.



APPEL À IDÉES



SERRE DU PARC DE LA JARRE



Vos idées nous intéressent

Au cœur du parc de la Jarre, une serre et ses dépendances, abandonnées de longue date, attendent une nouvelle vie. La Ville de Marseille et MRU ont lancé dans ce sens un appel à idées, ouvert à tous.

Il y a longtemps que l'ancienne serre du parc de la Jarre et les deux dépendances qui y sont accolées sont inoccupées. Mais les choses devraient bientôt changer. Dans un quartier qui n'en finit pas de renaître, ces bâtiments seront bientôt réutilisés. Pour y faire quoi ? C'est là tout l'objet de l'appel à idées que Marseille Rénovation Urbaine a lancé à l'attention d'un large public.

ESPACES À FORT POTENTIEL

« La serre et ses dépendances ont un potentiel intéressant dans le parc de la Jarre, à côté du théâtre du Centaure, estime Sabine Couët, chef de projet MRU. Elles sont idéalement situées dans ce parc, prochainement en travaux, un jalon vert majeur sur l'allée des Calanques, qui privilégie les modes doux pour relier les quartiers de la Soude au Baou ». En tout, ce sont environ 570 m² disponibles, dont 300 m² pour la seule serre.

Jusqu'à la fin janvier 2017, habitants, associations, acteurs publics et privés de la vie du quartier... vont pouvoir proposer leurs meilleures idées pour donner une nouvelle vie aux lieux. Afin qu'ils puissent

se familiariser avec ce patrimoine, et construire leur réponse, des ateliers et visites sont organisés par les Robins des Villes, l'association chargée de la concertation avec les habitants, jusqu'en janvier 2017 et la clôture de l'appel à idées.

PREMIÈRE ÉTAPE

Les idées proposées pourront être de natures très diverses, mais elles doivent s'inscrire dans l'esprit de l'ÉcoQuartier du Parc des Calanques, en particulier autour des thèmes culture, nature en ville, vivre ensemble et économie sociale et solidaire.

« A ce stade, il s'agit bien d'un appel à idées, précise Sabine Couët, qui vise tout aussi bien à l'émergence de propositions d'usages et de projets qu'à l'implication éventuelle de porteurs de projets plus structurés sur des propositions plus abouties. L'appel à idées est ouvert à tous, peuvent donc participer autant des professionnels que, par exemple, des établissements scolaires, des associations, des habitants. Les idées proposées seront évaluées par une commission technique, qui retiendra un certain nombre de lauréats et valorisera

les propositions. Après cette première étape, la Ville et ses partenaires élaboreront un programme, puis lanceront dans un second temps un appel à projets ».

Date limite de remise des propositions : le Vendredi 27 janvier 2017 à 12h

Appel à idées disponible

sur le site :

www.marseille-renovation-urbaine.fr

ou par demande à :

mru@mairie-marseille.fr

PERMANENCES

avec Robins des Villes & la Caravane Yes We Camp

Samedi 10 décembre

à partir de 14h

Vendredi 13 janvier

à partir de 14h

Samedi 21 janvier

à partir de 14h

Pour plus d'informations, contactez

les Robins des Villes :

09 82 47 22 68 / 06 17 13 03 48

marseille@robinsdesvilles.org

LE CENTAURE : BIEN PLUS QU'UN THÉÂTRE

ENTRETIEN

Rozenne Collet, responsable développement du Théâtre du Centaure

Le Théâtre du Centaure vient d'inaugurer son nouveau lieu de résidence dans les Hauts-de-Mazargues. Parlez-nous de votre compagnie.

Le Théâtre du Centaure a été créé il y a plus de 20 ans par deux artistes, Camille et Manolo, autour d'une approche sensible de la relation entre l'homme et le cheval. La compagnie est très liée au territoire marseillais, sur lequel elle est implantée depuis 1995. Son nouveau lieu de résidence, au cœur du parc de la Jarre, a été inauguré en octobre mais cela fait deux ans que nous résidons dans les Hauts-de-Mazargues.

Quelle est la démarche du théâtre et comment s'implique-t-il dans la vie locale ?

Dès notre installation dans le quartier, nous sommes entrés en relation avec tous les acteurs du territoire, dont MRU, et avons été à la rencontre des habitants, afin d'être bien identifiés et de nous ancrer dans

le territoire. L'idée est de monter des projets sur le long terme et qui ne soient pas uniquement initiés par la compagnie, mais qui associent tous les publics des Hauts-de-Mazargues.

Quels sont les premiers projets sur lesquels la compagnie travaille ?

Nous réfléchissons, avec MRU, à la possibilité d'introduire l'usage de l'attelage pour les services publics du quartier. Le ramassage des encombrants ou le transport scolaire pourraient ainsi être faits à cheval ! Techniquement, cela demande, par exemple, d'aménager les nouvelles voies en veillant à ce qu'elles soient accessibles à un attelage. Le Théâtre est également associé aux réflexions du Parc national des Calanques sur les futurs usages des zones en bordure du parc. Et puis la compagnie compte aussi donner régulièrement des représentations publiques dans ses locaux, auxquelles tous les habitants du quartier seront bien sûr conviés.



ENTRETIEN



Une balade pleine d'énergie

Début 2017, une balade thermique à travers les Hauts-de-Mazargues — ouverte au public — est programmée.

Rémy Chiodo, directeur adjoint de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) de l'agglomération marseillaise nous explique de quoi il s'agit.

« L'Alec porte une mission de service public auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités, sur les questions de performance et de transition énergétiques. L'un de nos objectifs est de sensibiliser le grand public aux enjeux de la maîtrise de sa consommation d'énergie. La balade thermique prévue en début d'année prochaine consistera à déambuler dans les rues des Hauts-de-Mazargues, équipée d'une caméra thermique, qui permet de détecter les points de déperdition de chaleur dans les habitations. Pour que ces derniers soient visibles, il faut que les bâtiments soient chauffés, c'est pourquoi ces balades sont toujours organisées en hiver et à la nuit tombée. Elles durent environ une heure, sont gratuites et ouvertes à tous, jusqu'à une vingtaine de personnes. Le parcours sera défini en fonction des participants, seules les maisons des personnes inscrites seront radiographiées. Une fois les « points faibles » des logements repérés, un temps d'échange est ensuite organisé, afin de conseiller le public et l'orienter vers des solutions et des dispositifs d'aide pour la rénovation énergétique. MRU travaille actuellement avec le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) pour préciser les besoins de la balade. »

ENGAGÉ
DANS LA LABELLISATION
ÉCOQUARTIER

APPEL À PROJETS MÉTROPOLE 2017

À VOUS DE JOUER !

Vous êtes une association et vous souhaitez développer à partir de 2017 un projet dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville du sud marseillais ? L'appel à projets lancé par la métropole, dans le cadre de son Contrat de Ville Aix-Marseille-Provence, peut vous intéresser ! L'objectif est de faire émerger et soutenir des actions au service des habitants. Elles doivent s'inscrire dans une logique d'innovation en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'épanouissement de la jeunesse, de l'emploi et du développement économique. Une attention particulière sera portée aux projets qui concernent des quartiers en cours de rénovation urbaine. Cinq quartiers prioritaires du 9^e arrondissement sont concernés par ce dispositif : Soude, Bengale,

Cayolle, Cravache et Trioulet. Les dossiers sont à déposer avant le 3 décembre 2016.

Pour toute information :
www.polvillemarseille.fr
 ou tél. 04.91.35.34.30 (équipe territoriale du Grand Sud Huveaune).



LE COUP DE POUCE « INSERTION »

TAPAJ, pour Travail Alternatif Payé A la Journée, est une initiative permettant à des jeunes en errance et en situation d'addiction d'exercer une activité professionnelle ne nécessitant ni qualification ni expérience et payée en fin de journée.

Sur les Hauts-de-Mazargues, la Politique de la Ville et l'association TAPAJ ont identifié les abords du Centre Social de la Soude et notamment les jardins propriété de la Ville de Marseille, comme un lieu propice à des chantiers « tapajeurs ». Ils auront lieu du 6 au 9 décembre.

LE CALENDRIER DU PRU

AVANT	ACTUELLEMENT		BIENTÔT
<p>13-15 Octobre Parc de la Jarre : Installation Théâtre du Centaure</p> <p>12 Septembre Ouverture de la Maison de Quartier - Ville de Marseille</p> <p>Fin des réhabilitations des logements sociaux des bailleurs (1322 logements au total)</p>	<p>Jusqu'au 3 Décembre 2016 Appel à projet Politique de la Ville</p> <p>Jusqu'au 27 Janvier 2017 Appel à idées MRU Serre du Parc de la Jarre</p>	<p>Février 2017 : Balade Thermographique - ALEC/MRU</p>	<p>Aménagement des jardins de la Maison de Quartier - Ville de Marseille février 2017</p> <p>Allée des Calanques (côté Soude) - Métropole janvier 2017</p> <p>Maison des Sports (Bâtiment du Parc Ludico Sportif) - Ville de Marseille</p> <p>Terra Lumina 1 (construction de logements sociaux et d'accèsion aidée) - Logirem février / mars 2017</p> <p>Opération 1 bd de la Cayolle (Réhabilitation et création de 4 logements sociaux) - Erilia janvier / février 2017</p> <p>À partir du 2^e semestre 2017 >>> 2020-21</p> <p>Chantiers des Voiries du Baou - Métropole</p> <p>1^{er} semestre 2017 >>> fin 2019</p> <p>Hameau des Pins (démolition et reconstruction de logement sociaux) - Erilia</p> <p>À partir du 2^e semestre 2017 >>> 2018</p> <p>Aménagement du Parc de la Jarre - Métropole</p>
	<p>TRAVAUX</p>		

La lettre du projet LA SOUDE HAUTS DE MAZARGUES est éditée par le groupement d'intérêt public Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille - Tél. : 04 91 14 56 70 • SIRET : 181337155 00020 mru@mairie-marseille.fr • www.marseille-renovation-urbaine.fr • Responsable de la publication Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine • Conception éditoriale à vrai dire la ville • Graphisme Figraf Impression CCI Imprimerie, RCS Marseille 1986 B00 349 • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE